

quait d'accidents matériels, visibles et palpables, qui s'était préparée lentement par un ébranlement de toute l'économie; en un instant la malade retrouvait tout ce qu'elle avait cru perdu !—(A suivre).

Faveurs obtenues.

STE ANNE DE LA PÉRADE.

Monsieur le Gérant,

Veuillez, s'il vous plaît, insérer dans les Annales du T. S. Rosaire, la faveur dont je suis redevable à la très-sainte Vierge. Je suis guérie d'un mal de jambe et d'une enflure au pied dont je souffrais depuis sept mois. Ma jambe, avec le pied, s'est couverte de plaies, et une démangeaison terrible est venue aggraver les douleurs que j'endurais déjà. J'ai appliqué bien des remèdes au mal, mais tout a été inutile. Voyant que le mal s'aggravait toujours davantage, j'ai discontinué tout remède et j'en me suis adressée à N. D. du T. S. Rosaire. J'ai fait usage des *Roses Bénites* et j'ai fait plusieurs Neuvaines en l'honneur de la Reine du T. S. Rosaire : Aujourd'hui, je suis parfaitement guérie : T. G.

ST. JOACHIM LA BROQUERIE : Mon mari était bien malade d'une inflammation de poumons. Voyant sa vie gravement en danger, je me suis adressée à N. D. du T. S. Rosaire, avec promesse de publication si j'obtenais la faveur